



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 56

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence inévitable de la présidente et invite le président adjoint à prendre place sur le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint occupe le fauteuil à 13 h 30.

M. ISLEIFSON, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 24 mai 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*;
- projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act*;
- projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act*;
- projet de loi 34 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*;
- projet de loi 37 — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act*;
- projet de loi 228 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*.

Composition du Comité :

Conformément à la version la plus récente de l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 24 mai 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M^{me} la *ministre* CLARKE;
- M. le *ministre* FRIESEN;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE (vice-présidente);
- M^{me} NAYLOR;
- M. WASYLIW.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

- M^{me} LAMOUREUX;
- M. le *ministre* REYES;
- M. le *ministre* GOERTZEN.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act* :

Cheryl Pauls

Université mennonite canadienne

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 33 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act* :

Kam Blight

Association des municipalités du Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 34 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act* :

Marc Pittet

Service de l'urbanisme, des biens et de l'aménagement de la Ville de Winnipeg

James Platt

Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 228 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act* :

Elaine Stevenson

Alyssa Stevenson Eating Disorder Memorial Trust

Lea Neufeld La Rue

Women's Health Clinic

Kristen Bauman

Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur la Fédération des collèges mennonites/The Mennonite College Federation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'alinéa 64.1(1)b) figurant au paragraphe 10(2) du projet de loi soit amendé par substitution, à « troisième », de « cinquième ».

(N° 34) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 37) — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 228) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. ISLEIFSON, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* FRIESEN dépose les modifications apportées au budget des dépenses du Manitoba de 2022.
(Document parlementaire n° 67)

M^{me} GORDON, *ministre de la Santé*, fait une déclaration au sujet de la Semaine des services paramédicaux.

U. ASAGWARA et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* GUILLEMARD, M. KINEW, M. le *ministre* PIWNIUK, M. MALOWAY et M. le *ministre* FIELDING font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer avec le gouvernement fédéral pour traiter en priorité l'évacuation des membres de la famille immédiate et élargie des Afghans dont le Canada est devenu la terre d'accueil et pour faciliter leur venue au Manitoba, notamment en aidant les réfugiés afghans qui se trouvent dans d'autres pays comme le Pakistan, à élargir le Programme des candidats du Manitoba et à réévaluer le processus de reconnaissance des acquis en formation et en expérience professionnelle afin de s'assurer que les immigrants et les réfugiés puissent faire valoir leurs compétences sans obstacle ni délai sur le marché du travail au Manitoba, à réduire le nombre de critères stricts imposés aux Afghans qui souhaitent participer au Programme des candidats du Manitoba, à accorder une importance particulière aux liens que les candidats entretiennent déjà avec le Manitoba, y compris par l'intermédiaire de membres de leur famille ou d'amis, ainsi qu'à améliorer les services de transition mis à la disposition des nouveaux arrivants afin de leur offrir des services adéquats au moyen de programmes de soutien communautaires et une meilleure couverture santé permettant de répondre à leurs besoins urgents.

T. LINDSEY — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à adopter les réductions de limite de vitesse proposées pour la route provinciale 392 qui ont été énoncées plus haut.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer des mesures législatives en matière de protection du consommateur afin que la Société d'assurance publique du Manitoba émette des crédits aux Manitobains qui font graver le numéro d'identification de leur véhicule sur leur convertisseur catalytique.

Mercredi 25 mai 2022

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger